



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS**

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que :

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la municipalité, pour l'année 2025, seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le samedi 27 juin à 9h30 au Centre communautaire, situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0.

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 18 juin 2026.

Me Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale et greffière-trésorière